

Comité d'histoire de l'Inserm  
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13  
Contact : [pascal.griset@ext.inserm.fr](mailto:pascal.griset@ext.inserm.fr)

## AIDES À LA RECHERCHE du Comité pour l'histoire de l'Inserm

Année universitaire 2018 – 2019

Le **Comité pour l'histoire de l'Inserm**, créé le 30 janvier 2017 pour contribuer à une meilleure connaissance de l'institution et de ses travaux, propose pour la rentrée universitaire 2018 une aide financière aux étudiants de Master qui souhaiteraient s'engager dans une recherche concernant directement l'histoire de l'institution mais pouvant également concerner plus largement celle de la recherche biomédicale et des questions de santé :

- Cette aide sera accordée aux meilleurs projets retenus par le Comité après examen d'un **dossier de candidature**. La candidature doit impérativement être accompagnée de la recommandation du directeur ou de la directrice du mémoire. Celui-ci devra être rédigé en français et s'appuyer sur des sources originales.

- Le comité examinera également des candidatures de **doctorants** demandant une aide spécifique et limitée pour une thèse relevant des champs d'études encouragés par le Comité. Il ne s'agit pas de l'attribution de contrats doctoraux.

- **Le montant** annuel des aides pourra atteindre 3 000 euros en fonction des spécificités de chaque projet (accès aux sources, mobilité etc.).

### 1. Les **thématiques** possibles :

Sur l'histoire de l'Inserm, les sujets peuvent concerner l'échelle nationale et interroger toutes les dimensions de ses activités (programmes de recherche, place dans les questions sociétales, notamment les questions éthiques, création d'entreprises, les coopérations internationales, les relations avec les autres acteurs du monde de la recherche et de la santé, etc.).

Les monographies portant sur l'histoire d'un champ scientifique, d'un domaine médical, d'une unité de recherche ou d'une organisation spécifiques ainsi que des approches plus territoriales concernant par exemple les premières implantations d'équipes de recherche Inserm en région puis leur développement, en lien avec les institutions de santé comme les hôpitaux, peuvent être encouragées.

Les propositions de biographies et de prosopographies seront également bienvenues.

Plus largement, le Comité examinera également avec intérêt des sujets abordant les recherches biomédicales et de santé, les grands enjeux de santé publique, les controverses, les politiques d'innovation, l'évolution des perceptions et des représentations dans les domaines d'étude de l'Inserm, mais aussi les travaux sur les patients ou les usagers de la santé... Les travaux intégreront dans toute la mesure du possible le rôle joué par l'Inserm dans la question abordée.

## 2. Les repères méthodologiques, chronologiques et problématiques

L'ensemble des approches historiques est concerné par cet appel : histoire de la médecine, histoire économique, histoire du genre, histoire culturelle, histoire des pratiques et usages, etc ... Le Comité examinera de manière très ouverte les propositions y compris celles issues de disciplines autres que l'histoire mais incluant dans leur approche une dimension historique solide.

La période concernée couvre bien sûr la Cinquième République mais intègre également les « origines » de l'Inserm depuis la création de l'Institut National d'Hygiène. Des approches nécessitant d'embrasser des temporalités plus larges incluant la Troisième République sont envisageables.

Les recherches pourront inclure l'ensemble des sources accessibles en histoire contemporaine, l'utilisation des sources primaires étant bien évidemment encouragée. Le Comité s'efforcera de faciliter les projets intégrant l'histoire orale en mettant en relation les étudiants avec des témoins. La direction des archives de l'Inserm, étroitement associée aux travaux du Comité, pourra orienter les étudiants dans la constitution de leur projet. Dans cette perspective le Comité pourra également faciliter la mise en relation avec les équipes de recherche Inserm ainsi qu'avec les Délégations régionales si nécessaire.

Quelques orientations peuvent apparaître en se référant à l'ouvrage de Pascal Griset et Jean-François Picard, *Au cœur du vivant. 50 ans de l'Inserm*, Paris, Le Cherche-Midi, 2014, au site consacré à l'histoire de l'institution <http://histoire.Inserm.fr/> et au carnet du service des archives de l'Inserm <http://Inserm.hypotheses.org/>.

Les personnes intéressées sont encouragées à prendre contact avec le Comité pour un premier échange avant de déposer leur projet. Le Comité se tient également à la disposition des Professeurs et directeurs de mémoires souhaitant disposer d'éclairages complémentaires pour mieux orienter la démarche de leurs étudiants.

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au **19 octobre 2018**. Les modalités de versement de l'aide financière seront précisées aux candidats une fois leur dossier retenu.

Professeur Pascal Griset

Président du Comité Histoire de l'Inserm

- Les dossiers de candidature doivent comprendre les documents suivants en pièce jointe d'un courriel indiquant les nom, prénom, adresse, coordonnées téléphoniques et électroniques du candidat :
- le formulaire de candidature ci-joint dûment rempli ;
- une lettre par laquelle le candidat demande une aide pour un sujet défini en accord avec le directeur de recherches et s'engage à respecter la convention d'études s'il est retenu ;
- un projet de recherche dactylographié (6 à 10 p.), mentionnant la problématique générale du sujet, les sources et les méthodes qui seront utilisées, et des éléments de bibliographie ;
- un *curriculum vitae* détaillé du candidat ;
- une lettre de recommandation du Professeur sous la direction duquel la recherche sera menée, présentant l'étudiant et approuvant son projet ;
- une photocopie de la carte d'étudiant ou une attestation de recherche fournie par l'université ou le centre de recherche du candidat.

**Formulaire de candidature**  
**« Bourse pour l'histoire de l'Inserm »**  
**2018-2019**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Diplôme préparé :

Établissement :

Directeur de recherche :

Sujet de recherche :

Avez-vous postulé à une autre bourse ? Oui / Non\*

Si oui, laquelle ?

Disposez-vous d'une source régulière de revenu ? Oui / Non\*

Pièces à joindre au dossier :

- Lettre par laquelle le candidat demande une aide pour un sujet défini en accord avec le directeur de recherches et s'engage à respecter la convention d'études s'il est retenu ;
- Projet de recherche dactylographié (6 à 10 p.), mentionnant la problématique générale du sujet, les sources et les méthodes qui seront utilisées, et des éléments de bibliographie ;
- Curriculum vitæ détaillé du candidat ;
- Lettre de recommandation du Professeur sous la direction duquel la recherche sera menée, présentant l'étudiant et approuvant son projet ;
- Photocopie de la carte d'étudiant ou une attestation de recherche fournie par l'université ou le centre de recherche du candidat.

\* Veuillez entourer la réponse appropriée